

DOC. PARLEMENTAIRE No 15

Convention du 7 juillet 1670 pour la reddition des forts de Pentagoet, Port Royal, St. Jean, La Haye, Cap Sable, et généralement toutes les terres de l'Acadie, signée par Hector Dondigny, chevalier de Grand Fontaine, et Thomas Temple, gouverneur anglais. (Copie du XVII^e siècle).

Ordre de Thomas Temple, signé à Boston le 7 juillet 1670, à son lieutenant Richard Walker, de livrer les forts et pays susdits, en conformité des articles du traité de Bréda. (Copie du XVII^e siècle).

M. Perraut

à Bordeaux le 21 février 1760

Monsieur

Duplicata

J'ay reçu avec un vray plaisir la lettre que vous m'avez fait Lamitie de m'écrire le 7 9bre dernier, puisque malgré tous les evenements facheux, elle maprend que vous jouissies d'une bonne sante dememe que Madame votre epouse et votre chere famille, je vous en souhaite aux uns et aux autres une longue continuation.

Je vous suis sensiblement obligé de la part que vous avés pris a tout ce qui nous ait arrivé de facheux dans notre passage de quebec a Bordeaux. Je voudrois de bon cœur pouvoir oublier aussy facilement les malheurs du Canada que j'oublie ceux que nous avons essuies dans ce voyage.

nous avons apris par l'angleterre a la fin d'octobre dernier, le malheureux sort de quebec? vous devés juger dans qu'elle triste situation nous a reduits une aussy affligeante nouvelle. Jen'ay pû retenir mes larmes mes regrets et mes soupîres sur la perte d'une ville et d'un pays auquel Je dois tout, et auquel Je suis veritablement attaché dememe qu'a ceux qui l'habitent. N'ous nous flations que le silence que les anglois ont gardé pendant tout l'Esté sur Ce siege, seroit un presage avantageux pour nous et qu'ils seroient obligés de le Lever honteusement nous scavions meme quoy qu'imparfaitement qu'ils auroient eu un Echec au saut mommorancy et que nous troupes les suivoient depres partout ou Ils vouloit faire des tentatives. nous nous sommes Trompés dans nos Esperances dememe que vous. qu'elle fatalité quel malheur et combien d'evenements que nous ne scavions pas, ont contribué a notre infortune. Ils sont arrivés parceque Dieu la voulu, Il est le Dieu des armées Il Donne la victoire a qui Il veut, et nous devons nous soumettre a sa sainte volonte.

Tous vos malheurs ne vous sont pas coñus mon cher Monsieur, vous voyés bien la perte prochaine du reste malheureux de la colonie vous avés raison, cela ne peut pas manquer puisque les secours qu'on vous donne de france ne peuvent pas vous en garantir, mais la foible ressource sur laquelle les canadiens comptoit de quelque lettre dechange, leur est ôtée puisqu'on ne les paye plus depuis le 15 8bre dr? voila voila le comble de nos meaux et le dernier coup qui assome. celles des autres Colonies sont dans lememe cas et Generalement tous les papiers Royeaux. le Roy ne paye rien et les peuples sont acables d'impôts. Il n'aplu de credit ny de Confiance, point de commerce maritime et on ne voie que des Banquerouts dans Generalement Toutes les villes de la france. le Royaume est dans la plus grande Desolation qu'on puisse s'imaginer. nos armées de Terre ont été battues partout, nous n'avons plus de Marine, nos vaisseaux pris ou brules sur les costes ou les Ennemis les ont fait Echoüer, la Descente manquée mr De confians ayant été batu en sortant de Brest en un mot nous sommes dans une humiliation et une misere qui na point d'Exemples.

Les finances du Roy sont dans un Desordre affreux, le Roy a été obligé de faire porter son argenterie a la monnoye, les seigneurs ont suivy son